



Challenge Bruno BERT

1^{er} Tournoi National Jeunes Région Sud

Saison 2020-2021

1) Généralités :

1.1 Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBad sous la responsabilité du Juge-Arbitre. Le présent règlement particulier a pour objet de définir les conditions de participation et les modalités d'engagement.

1.2 La gestion et le suivi du tournoi est délégué à la Commission Compétition Régionale (CCR) de la Ligue PACA de Badminton, ci-après désignée comme "Ligue".

1.3 L'organisation du tournoi est déléguée à une instance fédérale, un club ou un groupement de clubs, ci-après désignés comme "organisateur".

1.4 L'organisateur s'engage à respecter le "Cahier des Charges : Tournois" (CdCT) de la Ligue en vigueur.

2) Autorisation du tournoi :

2.1 Le tournoi est autorisé par la ligue PACA de Badminton et par la FFBad sous le numéro d'autorisation : (en cours de validation).

2.2 Le Juge-arbitre principal est "M. MANUGUERRA Pierre".

2.3 Les GEO sont "Mme. ULRICH Simone" et "Mr. LE TROTIER Olivier".

3) Modalités d'inscription :

3.1 Le rétro-planning prévisionnel du tournoi est le suivant :

- 18 juin 2021 : date limite des inscriptions pour toutes les catégories d'âges (avant 15h pour les courriels).
- 24 juin 2021 : Prise en compte du CPPH pour désignation des têtes de séries et têtes de poules.
- 2 juillet 2021 : envoi des convocations aux joueurs.
- 10 et 11 juillet 2021 : compétition à Aix en Provence dans 3 gymnases différents proches les uns des autres. 21 terrains sont utilisés pour ce tournoi.

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org



- 3.2 Seuls peuvent être admis à participer les joueurs licenciés FFBaD le jour de la date limite d'inscription et ne faisant l'objet d'aucune suspension, aux dates auxquelles se déroule le tournoi.
- 3.3 Le tournoi est ouvert à tous les Mini-Bads, Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors quel que soit leur classement.
- 3.4 Tout joueur aura la possibilité de s'inscrire dans 2 disciplines (Simple OU Mixte et Double) s'il répond aux critères de qualification de [l'article 3.3](#).
- 3.5 Les inscriptions sont réalisées uniquement dans le formulaire d'inscription en ligne, par les joueurs ou par les clubs et dans les disciplines mentionnées.
- 3.6 L'inscription d'un mineur à cette compétition vaut acceptation du Cahier des Charges Tournois (CdCT) ainsi que du présent règlement, notamment sur le [Chapitre 10](#) traitant de l'application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs.
- 3.7 Le montant des droits d'inscription est fixé, par le comité directeur de la Ligue, à 10 € pour un tableau et à 15 € pour deux tableaux.
- 3.8 Aucune inscription n'est retenue pour les clubs qui ne sont pas en règle du solde de tout compte avec la Ligue à la date limite d'inscription.
- 3.9 Les droits d'inscription doivent être réglés par les clubs ou les joueurs avant la date limite d'inscription, conformément à [l'article 3.1](#).
- 3.10 Les clubs et les joueurs dont les inscriptions ne pourraient être retenues seront prévenus conformément à [l'article 3.1](#).
- 3.11 Les sur-classements peuvent se faire librement.
- 3.12 Le nombre d'inscrits est limité à 250 joueurs. Le nombre de joueurs acceptés peut être revu à la hausse pour compléter les tableaux si nécessaires.

4) Tableaux :

- 4.1 Les joueurs seront inscrits selon leur CPPH conformément à la date de prise en compte du CPPH de [l'article 3.1](#) dans les différents Top de chaque catégories d'âges.
- 4.2 Les paires et les joueurs inscrits mais non qualifiés sont placés sur une Liste d'Attente (LA), classées par ordre décroissant au CPPH (par addition des points des deux joueurs pour les paires). La paire complète sera mise en LA.
- 4.3 En cas de WO d'un joueur d'une paire qualifiée, la première paire complète sur LA sera repêchée. Il en va de même pour les tableaux de simple.
- 4.4 Les têtes de séries et têtes de poules seront positionnées selon le Top Fédéral (Poona) conformément à la date de prise en compte du CPPH de [l'article 3.1](#).
- 4.5 Dans une discipline, si le nombre d'inscrits dans un tableau ne permet pas la confection d'un tableau (moins de 3 joueurs ou paires), la CCR (dans l'intérêt des



participants) se réserve le droit d'annuler le tableau en question. Dans ce cas, les joueurs seront informés conformément à [l'article 3.1](#).

4.6 En cas de forte affluence, la CCR se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits jusqu'à ce que l'échéancier respecte [l'article 5.1](#), avec par ordre de priorité :

- L'ordre d'arrivée de l'inscription complète (inscription et règlement).
- Une répartition homogène par catégorie d'âges (la catégorie d'âges ayant le plus d'inscrits par rapport aux autres catégories d'âges sera celle qui aura en priorité des joueurs mis en liste d'attente).

5) Déroulement de la compétition :

5.1 Le tournoi a lieu sur deux journées, le samedi (Simple OU Mixte) et le dimanche (Double), les matchs débutent le matin à partir de 8h00 et se déroulent toute la journée.

5.2 L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents...

5.3 Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle, des vestiaires et des sanitaires.

5.4 Les joueurs ont le droit de jouer leurs matchs avec un maillot floqué avec leur prénom ou leur nom ou les deux.

5.5 Les joueurs sont autorisés à recevoir des conseils (tactiques et de jeu) pendant leur match.

5.6 Le plateau de jeu est uniquement réservé aux juges arbitres, aux organisateurs, aux joueurs appelés sur les terrains ainsi qu'à leurs conseillers.

5.7 Les matchs peuvent être lancés en avance avec l'accord des joueurs concernés.

5.8 Tout joueur doit se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (minimum 2 raquettes, boisson, serviette...).

5.9 Dès l'appel de leur match, les joueurs disposent de 3 minutes de préparation avant le début du match, ils devront tester leurs volants avant de s'échauffer, (test des volants, échauffements et changements de tenues).

5.10 Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de "5 minutes" peut être disqualifié par le Juge-arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org



5.11 Le temps de repos minimal d'un joueur entre la fin de son match et le match suivant est de 20 minutes. Il peut être réduit avec l'accord exprès du joueur.

5.12 Le joueur forfait ou blessé, après le tirage au sort ou pendant la compétition doit envoyer un justificatif sous 5 jours à la Ligue, à l'adresse competition@liguepacabad.org, sous peine de 2 mois de suspension sur toute la France (tournois et interclubs).

5.13 Des coupes, médailles ou lots constituent les récompenses pour les finalistes et vainqueurs de chaque tableau.

6) Arbitrage :

6.1 Les Juge-Arbitres et les Arbitres officiant sur le tournoi sont désignés par la Commission de Ligue des Officiels Techniques.

6.2 Les Juges de Ligne éventuels sont désignés par l'organisateur, sous le contrôle du JA principal.

6.3 L'arbitrage peut être également réalisé par de jeunes arbitres et/ou de jeunes officiels UNSS, licenciés FFBaD.

7) Volants :

7.1 Le volant officiel est l'ADIDAS FS 7 et il est utilisé par les joueurs en cas de désaccord entre eux.

7.2 Les volants ne sont pas fournis, ils sont à la charge des joueurs et doivent être classés au minimum en catégorie standard (Voir le site fédéral ci-dessous).

<http://www.ffbad.org/espaces-dedies/equipements/classements-federaux/classement-federal-volants-plumes-de-badminton>

8) Respect de la discipline :

8.1 La compétition se déroule dans le respect des règlements fédéraux.

8.2 Les clubs concernés peuvent porter réclamation dans les sept jours suivant la compétition, comme décrit dans le règlement d'examen des réclamations et litiges de la FFBaD.



9) Droit à l'image et condition sanitaire :

9.1 La ligue et l'organisateur se réservent le droit sans contrepartie d'utiliser les photos et films réalisés lors de la compétition pour les besoins de promotion de ses différentes publications et communications.

9.2 Toute personne désirant user de son droit absolu de s'opposer à l'utilisation de son image doit le faire connaître au plus vite lors de sa 1^{ère} arrivée dans la salle du premier jour de la compétition auprès du comité d'organisation (table de pointage ou d'accueil).

9.3 La compétition se déroule dans le strict respect de la dernière version du protocole sanitaire « spécial Tournois de Badminton » émis par les organes Fédéraux (FFBaD, Ligue, Comités) et les éventuelles consignes supplémentaires imposées par le Préfet et les collectivités territoriales impactées (Mairie, Conseil Départemental, ...)."

10) Responsabilités joueurs et responsables légaux :

10.1 En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, chaque joueur mineur présent doit être accompagné par un représentant majeur qui est désigné lors de l'inscription et qui doit signer, en présence du JA, la feuille de responsabilité pour chaque mineur dont il a la charge.

10.2 Ce responsable doit rester pendant toute la durée où les mineurs dont il a la charge sont présents sur la compétition.

10.3 Ce responsable peut être modifié le jour de la compétition à l'aide d'une lettre signée des parents.

10.4 En cas d'absence temporaire du gymnase, le responsable doit présenter au JA, avant son départ, un autre adulte qui signera la feuille de responsabilité.

10.5 Le JA peut interdire la compétition aux joueurs se présentant sans aucun représentant à la compétition.

Maison de la mer

Avenue des Sables d'Or - BP 505

13895 Fos-sur-Mer cedex

Tél. 04 42 05 91 61

Fax. 04 42 05 29 83

contact@liguepacabad.org